



Locataire parti sans signer fin de bail

Par **tiname06**, le **22/01/2008 à 12:40**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un studio que je loue en meublé à ma locataire depuis le 15 septembre 2007. Son entreprise se portait caution pour elle et m'a demandé si je pouvais attendre 15 jours, le temps de faire le dossier. J'ai accepté tout en lui demandant un chèque que j'encaisserais le 1er octobre, si je n'avais pas de nouvelles d'elle ou de son entreprise pour la caution. Naturellement, le 1er nov., toujours pas de nouvelles, j'ai donc encaissé le chèque, qui était sans provision. Malgré mes appels, pas de nouvelles, je lui ai dit en message qu'on pouvait s'arranger en faisant plusieurs échéances. Mais toujours sans réponses de sa part. Le 18 déc. 07, je reçois une lettre en recommandée où elle m'informait qu'elle quittait les lieux après son préavis d'Un mois, le 18 janvier 2008. Je lui ai laissé un message en fixant un rdv pour signer la fin du bail et la remise des clés le 17 janv. à 19H. Elle ne s'est pas présentée au rendez-vous. Je suis donc passer à son magasin le lendemain. Mais elle est en arrêt maladie, j'ai laisser de nouveau un message en lui disant que si elle ne rappelait pas avant le soir même, j'allais porter plainte contre elle pour vol de clés et que je me représenterais chez son employeur le lundi suivant, car celle-ci m'avait dit qu'elle retravaillait le lundi. Le soir même, j'ai reçu un appel de la part de son avocat en me disant que ma locataire portait une main courante sur moi pour l'avoir menacé sur son répondeur et harcelé à son travail, celui-ci m'informe en plus qu'elle m'a envoyé les clés de mon appartement par courrier. Clés que je n'ai pas reçu, avec ses antécédants, il est sûr que je ne la crois pas. J'ai donc porter plainte contre elle le 20 Janv, pour vol de clé. Le soir même, celle-ci m'appelle après 3 mois et demi de silence de sa part, en disant qu'elle avait envoyer les clés dans une simple enveloppe et sans accusé de réception (naturellement ...), de plus elle m'informe que sur l'enveloppe, elle a marqué: " je vous envoie les clés de l'appartement du 64, Boulevard Poincaré de Juan les pins." Comme vous pouvez le voir, elle a non seulement envoyé les clés sans recommander mais en mettant l'adresse de l'appartement sur l'enveloppe. Elle m'informe de plus qu'elle ne me paierais pas le prorata du mois de janv. et que je devais lui envoyé par courrier le bail, pour qu'elle puisse le signer. Que dois-je faire ou quels recoursai-je ?
Merci,

j'espère avoir été assez clair dans mon explication. Cdlt.